

CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 6 MARS 2024

(19h00 salle des cérémonies en Mairie)

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du 11 décembre 2023

ADMINSITRATIF

3. Restitution de la compétence coordination des animations entre les bibliothèques de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
4. Convention avec la Société de Protection des Animaux pour la stérilisation des chats errants : année 2024

FINANCES

5. Révision du loyer de l'ancienne école des Estreys
6. Révision du loyer du local commercial BP 385
7. Loyer de l'ancienne école de Rochelimagne
8. Révision du loyer de la location Rue du château
9. Participation au forfait scolaire d'un enfant de la commune scolarise à l'école la calandreta : 2021/2022 et 2022/2023
10. Frais de déplacement des élus : Assemblée générale les Plus Beaux Villages de France
11. Travaux extension basse tension : Bilhac
12. Rénovation d'un logement : plan de financement et demande de subvention LEADER

URBANISME

13. Cession de terrain à Beaubac – Impasse de la Tour
14. Achat de terrain chemin des vignes
15. Acquisition de terrain au département de la Haute-Loire
16. Achat parcelle Marnhac : Agrain

RESSOURCES HUMAINES

17. Prime exceptionnelle inflation
18. Contrat d'assurance des risques statutaires

ANIMATION / CULTURE

19. Contrat saison culturelle 17 02 2024

Questions diverses :